

Le magazine d'information de Comensia - coopérative de locataires



Place du Lotus - Laeken



Comensia
coopérative de locataires
huurderscoöperatieve

- Les élections des administrateurs-locataires
- Les bureaux de Comensia déménageront courant de l'année 2024
- Deux nouveaux Responsables de Sites ont rejoint Comensia
- La Cellule Cadre de vie et Environnement
- Les séances d'information
- L'Energy Box
- Les encombrants
- Nos électriciens
- Et bien plus...

03 Édito : un mot de la Direction

04 Coup d'œil sur l'actualité

- Les élections des administrateurs-locataires
 - Les bureaux de Comensia déménageront courant de l'année 2024
- Phase 2 : l'avancement des travaux

06 Info Patrimoine

- Du renfort à la Cellule Entretien et Maintenance : deux nouveaux Responsables de Sites ont rejoint Comensia.
- Le projet Peterfoot à Anderlecht

08 L'action sociale et proximité

- « Energy Box » : un outil conçu par Comensia pour ses coopérateurs-locataires
- Les séances d'information « révision des loyers » ont remporté un vif succès
- Quel est le rôle de la Cellule Cadre de vie et Environnement ?

10 Conseils et bonnes pratiques

- Nettoyage de printemps rime avec encombrants. Mais comment s'en débarrasser correctement ?

12 À la rencontre de...

- Notre Régie des travaux : les électriciens

14 À vos agendas

15 Brièvement

- On parle de nous dans la presse : Comensia cède un terrain de 5700 m² afin de soutenir la commune de Berchem dans la réalisation de son premier projet d'école secondaire.
- L'importance du travail du Service Contentieux pour un bon équilibre financier

COM'ensia est le magazine trimestriel de Comensia SC.

Pour plus d'informations : info@comensia.be

Version digitale : www.comensia.be

Rédaction : Comité de rédaction de Comensia

Photos et illustrations : Comensia SC.

Éditeur responsable : Cédric Mahieu, Directeur Général

Suivez nos activités sur LinkedIn – Facebook – YouTube



Édito

Chères coopératrices-locataires,
Chers coopérateurs-locataires,

Comme vous le savez, Comensia est une coopérative de locataires. Cela implique que les coopérateurs-locataires prennent une part importante dans la gestion de Comensia.

Un des engagement possible consiste donc à devenir administrateurs-locataires de Comensia au sein du Conseil, qui est composé de 6 administrateurs représentant les locataires, 5 administrateurs représentant les associés-particuliers, et 2 administrateurs représentant les associés-pouvoirs publics et communaux.

Cette mission est importante puisque le Conseil d'administration constitue l'organe décisionnel clé de Comensia, définissant sa stratégie, approuvant les budgets et attribuant les marchés publics de travaux. Elle englobe l'analyse et la validation des budgets et comptes, les acquisitions, les projets de rénovation, de construction et d'investissement, ainsi que les questions relatives à la gestion des ressources humaines.

5 postes de mandat seront à pourvoir lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 2024. Le processus électoral a été lancé, et 6 coopératrices et coopérateurs-locataires se sont portés candidats. Vous pouvez découvrir leurs profils à la page 4 de ce magazine. Nous vous attendons nombreux les 18, 19, 20 et 21 mars de 17h à 18h45 pour exercer votre droit de vote.



Cédric MAHIEU
Directeur Général

Nos profitons d'ores et déjà de ce numéro pour remercier les administrateurs-locataires sortants, dont certains sont candidats à leur réélection, pour leur engagement ces dernières années.



Jean-Louis PIROTTIN
Président

Vous découvrirez également les nouveaux engagements réalisés dans notre cellule chargée de l'entretien et de la maintenance des immeubles afin d'améliorer les services rendus aux coopérateurs-locataires en demande d'une intervention technique.

Nous vous souhaitons une belle sortie d'hiver et l'amorce d'un magnifique printemps !



LES ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS LOCATAIRES

Chères coopératrices et coopérateurs-locataires, venez élire vos administrateurs-locataires qui vous représenteront au sein du Conseil d'administration.

LES CANDIDATS :

Mon objectif est de contribuer positivement aux décisions du Conseil d'administration pour trouver des solutions aux défis quotidiens des locataires. Je souhaite développer une stratégie visant à améliorer la qualité de vie collective et m'assurer que les coopérateurs-locataires demeurent une priorité pour Comensia.



TAY
Abdeslam

Je m'engage à représenter au mieux les intérêts des locataires et à collaborer avec le Conseil d'administration afin d'assurer une gestion transparente, équitable et efficace de notre coopérative. Mon objectif est de créer d'un environnement résidentiel encore plus inclusif, sûr et agréable pour tous.



OUDADDA
Mohamed

En tant que nouvelle coopératrice-locataire, je désire apporter mon dynamisme, mon énergie positive, ainsi qu'une écoute active et bienveillante. Ces qualités seront des atouts indéniables pour faire entendre votre voix au sein du Conseil d'administration de Comensia.



EL KALAI
Fatiha

Je suis coopératrice-locataire de Comensia depuis 14 ans et membre active au sein de la maison coopérative 'Le Romarin', je désire aujourd'hui partager mon expérience, offrir mon aide, ainsi que fournir mon soutien à l'ensemble des coopérateurs-locataires.



DERIDDER
Chantal

Je me présente comme candidate pour devenir administratrice-locataire. Mon objectif est de vous représenter de manière engagée et efficace en transmettant vos idées et vos attentes, et en les défendant au mieux lors des réunions du Conseil d'administration de Comensia.



QUADFLIEG
Joëlle

Quelles seront nos préoccupations de demain ? Comment trouver des solutions et défendre les intérêts de l'ensemble des coopérateurs-locataires ? Pour répondre à ces interrogations et vous représenter au sein du Conseil d'administration, je vous invite, chers locataires, à voter pour BEN AMOR Mehrez.



BEN AMOR
Mehrez

OÙ ET QUAND VOTER ?

- **Zone Sud au pôle du Peterbos (Anderlecht)** : le 18 mars 2024 de 17:00 à 18:45
- **Zone Est à la Maison Destrier (Evere)** : le 19 mars 2024 de 17:00 à 18:45
- **Zone Ouest au pôle de Hunderenveld 3-4 (Berchem)** : le 20 mars 2024 de 17:00 à 18:45
- **Zone Nord au pôle du Romarin (Laeken)** : le 21 mars 2024 de 17:00 à 18:45

LA NAVETTE :

Pour les coopérateurs-locataires résidant sur le site « Hôpital Militaire – Aulne » (Ixelles) et à la Cité Moderne (Berchem), des navettes seront mises en place pour vous conduire vers les bureaux de vote (d'Evere le 19 mars pour Ixelles et d'Hunderenveld le 20 pour Berchem) ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : participation@comensia.be

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez-nous
par email à
participation@comensia.be

N'OUBLIEZ PAS :

Pour voter, vous devez présenter votre convocation et une pièce d'identité.

LES BUREAUX DE COMENSIA DÉMÉNAGERONT COURANT DE L'ANNÉE 2024

PHASE 2 : L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Comme mentionné dans le dernier numéro de notre magazine, cette année, les bureaux de Comensia déménageront à Koekelberg. Actuellement, les futurs bureaux sont en cours de rénovation. Ils ont été repensés afin de vous offrir un meilleur accueil, ainsi notre nouvelle salle d'attente sera plus spacieuse et facilement accessible car aménagée au rez-de-chaussée. Bien évidemment, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement du projet.





DU RENFORT À LA CELLULE ENTRETIEN ET MAINTENANCE : DEUX NOUVEAUX RESPONSABLES DE SITES ONT REJOINT COMENSIA.

En ce début d'année 2024, le service technique se renouvelle. **Yves Thewissen, que certains coopérateurs-locataires connaissaient comme leur Responsable de Sites, a été promu au poste de Responsable de la Cellule Entretien et Maintenance de Comensia.**



À présent, il endosse la responsabilité de superviser les membres de ce service, tout en veillant à la réussite de l'exécution des nouvelles missions.

Sa promotion souligne son engagement et son dévouement envers Comensia. **Yves Thewissen** était hautement apprécié en tant que Responsable de Sites pour sa disponibilité, sa réactivité et sa rigueur. Ces qualités seront d'autant plus valorisées dans son nouveau rôle de superviseur.

Suite à cette évolution majeure et à l'expansion continue du patrimoine de Comensia, nous avons le plaisir d'annoncer le recrutement de deux nouveaux Responsables de Sites afin de renforcer notre équipe technique. Ces deux nouvelles recrues correspondent de manière idéale aux valeurs de Comensia. C'est pourquoi, nous sommes convaincus qu'ils sauront parfaitement répondre techniquement à vos attentes avec tout autant de professionnalisme. **Quelques ajustements ont été nécessaires, impliquant une redistribution du patrimoine entre les Responsables de Sites déjà actifs sur le terrain au sein de l'équipe. Il**

est donc possible que vous fassiez la rencontre de nouveaux techniciens chargés du suivi technique de votre logement.

DÉCOUVREZ CI-DESSOUS NOS RESPONSABLES DE SITES ET LA NOUVELLE RÉPARTITION :

Michaël Georges, nouveau Responsable de Sites actif dans les communes de : *Berchem, Ixelles, Woluwe-Saint-Pierre et Auderghem.*

Alain Huysmans, nouveau Responsable de Sites actif dans les communes de : *Ganshoren, Laeken, St Josse, Bruxelles et Anderlecht.*

Valéry Doclot, Responsable de Sites active dans les communes de : *Anderlecht et Molenbeek.*

Jessica Lelandais, Responsable de Sites active dans les communes de : *Berchem, Molenbeek, Koekelberg et Jette.*

Arnaud Afopa, Responsable de Sites, actif dans les communes de : *Neder-Over-Heembeek, Molenbeek, Jette, Bruxelles-Capitale, Forest, Saint Gilles, Ixelles.*

Imad Hammouda, Responsable de Sites, actif dans les communes de : *Evere et Schaerbeek.*

Toute l'équipe s'engage à répondre à vos problèmes et à faire le nécessaire dans les meilleurs délais afin de vous apporter aide et confort au quotidien. Pour rappel, le secrétariat du Service Technique, connu aussi comme le « helpdesk » est joignable par téléphone au 02/500.18.76, entre 8:30 et 11:30 du lundi au vendredi ou par mail : helpdesk@comensia.be

LE PROJET PETERFOOT À ANDERLECHT

L'espace situé entre les immeubles du Peterbos 11A - 16 - 17 et 18 est la propriété de Comensia depuis la création du Parc. **Dans le but de rénover ce terrain, Comensia a obtenu un financement de la SLRB afin de réorganiser la parcelle. Depuis le 1er octobre 2023, pelleteuses et ouvriers sont entrés en action.**

La vision voulue par Comensia et le bureau d'étude est de créer un espace multi modal qui s'articulera autour du terrain de football. Dans cette perspective, le terrain de football sera recentré sur la parcelle afin de pouvoir placer une aire de jeu pour les enfants du côté de l'immeuble du Peterbos 11A.

Un espace multi usage sera créé vers le Peterbos 17 pour permettre aux habitants du quartier de se rassembler ou aux enfants de pouvoir jouer à diffé-



rents jeux. Le terrain de football aura un espace de gradins, ainsi que des déagements et des éléments de protections autour des terrains qui permettront aux joueurs et aux spectateurs de profiter à 100% de son potentiel.

C'est un vrai changement pour le quartier qui s'inscrit dans le cadre du Master Plan du Peterbos et de son réaménagement. Il permettra aux habitants et aux jeunes d'avoir un bel espace commun. Tous ensemble profitons de cet espace qui sera rénové et nous veillerons à le respecter pour qu'il perdure de nombreuses années.



«ENERGY BOX» : UN OUTIL CONÇU PAR COMENSIA POUR SES COOPÉRATEURS-LOCATAIRES



Notre Gestionnaire Environnement a préparé un outil éducatif et ludique : l'Energy Box.

Elle contient des objets tels qu'un pommeau de douche économique, une multiprise à interrupteur, une ampoule basse consommation, et plein d'autres objets.

L'objectif ? Organiser des séances d'information en

collaboration avec le Service Proximité afin de conseiller et d'expliquer aux coopérateurs-locataires que, en installant ces équipements ou appareils, ils peuvent réduire le coût de leurs factures tout en favorisant un avenir énergétique durable !

Ces séances d'information seront organisées prochainement aux pôles de proximité, dans les salles communautaires ou lors d'événements.

QUEL EST LE RÔLE DE LA CELLULE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT ?

La Cellule Cadre de Vie et Environnement a comme mission de promouvoir des pratiques durables en matière de gestion des déchets. **Cela inclut la mise en place de programmes de recyclage, l'organisation de journées propreté et la sensibilisation des coopérateurs-locataires aux gestes éco-res-**

ponsables. Elle est aussi chargée de la gestion des retraits des dépôts clandestins sur les différents sites et de la refacturation de ces retraits d'une façon équitable.

Des questions ?
Envoyez-nous un email à prop@comensia.be

LES SÉANCES D'INFORMATION « RÉVISION DES LOYERS » ONT REMPORTÉ UN VIF SUCCÈS.



Pourquoi mon loyer augmente-t-il ? Quelle est la signification d'une limitation ? Comment lire la note de calcul du loyer ? Fin de l'année 2023, des séances d'information collectives ont été organisées pour répondre et fournir des explications générales sur le calcul des loyers et répondre aux questions de nos coopérateurs-locataires. Ces moments d'information et d'échanges organisés dans les 6 pôles de proximité ont rencontré un vif intérêt et **vu le succès de cette première édition et les nombreux désirs exprimés par certains locataires de pouvoir y participer, nous avons pris la décision d'organiser ce type de séances d'information chaque année. Soyez donc attentifs lorsque vous recevrez votre prochaine note de loyer (en décembre 2024), nous indiquerons dans le courrier les dates et lieux des prochaines séances d'information.**

Nous vous rappelons que, si vous souhaitez des explications sur le calcul de votre loyer, vous pouvez toujours vous rendre au siège de Comensia ou dans l'un des 6 pôles de proximité. Si vous avez des questions plus compliquées, vous pouvez également demander un rendez-vous en contactant le service location ou le service social au 02/511.18.14.

Nos horaires et coordonnées sont disponibles sur notre site www.comensia.be

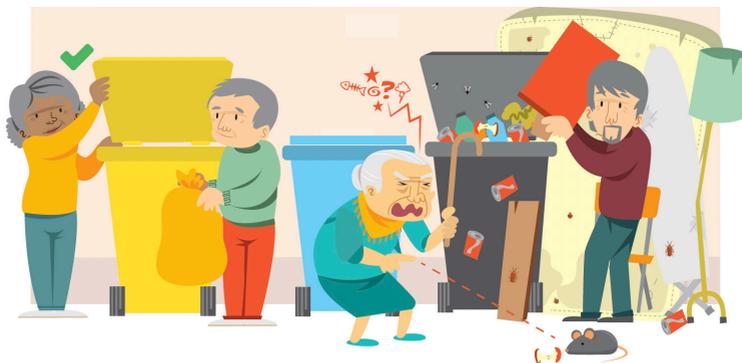
Scannez le QR code pour avoir accès au site :





CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

NETTOYAGE DE PRINTEMPS RIME AVEC ENCOMBRANTS. MAIS COMMENT S'EN DÉBARRASSER CORRECTEMENT ?



Le printemps est synonyme de renouveau et beaucoup de personnes profitent de l'occasion pour nettoyer et réorganiser leurs espaces de vie. Cependant, se débarrasser des encombrants qui se sont accumulés au fil du temps, devient une tâche redoutée et un vrai casse-tête. **Donc quelle est la meilleure manière de se débarrasser des encombrants sans devoir payer des frais supplémentaires ?**

Suivez ces étapes de façon appropriée, responsable et écologique !

1 - Commencez par la phase du tri : identifiez les pièces que vous souhaitez nettoyer en priorité. Réorganisez méticuleusement vos armoires, tiroirs, placards, et autres espaces de rangement. Procédez à un tri minutieux pour déterminer ce que vous désirez conserver ou éliminer. Si vous optez pour une approche éco-responsable, envisagez de donner les objets encore en bon état que vous n'utilisez plus à ceux qui en ont besoin (meubles, livres, vêtements, électroménagers, jouets, etc.).

2 - Vous avez fait le tri et vous souhaitez vous débarrasser des objets cassés, trop vieux ou inutilisables, assurez-vous de les éliminer de manière responsable : il est primordial de ne pas créer de dépôts clandestins ! Pourquoi ?



1° : pour l'hygiène et la préservation de l'environnement !



2° : pour la sécurité des habitants !



3° : pour éviter d'augmenter vos factures !

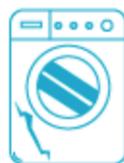
Information importante concernant le décompte des charges et les encombrants clandestins. Jusqu'en 2021, les frais associés à l'enlèvement des encombrants étaient regroupés sous la catégorie «Hygiène». Pour le décompte des charges de 2022 (que vous avez reçu par courrier à la fin de 2023), nous avons profité du changement de programme informatique pour séparer les facturations. **Ainsi, sur vos prochains décomptes des charges, vous remarquerez une facturation distincte pour l'enlèvement des encombrants.**

3 - Qui contacter pour vous aider à ne pas abandonner vos déchets de manière illégale et non autorisée et de les laisser dans des endroits inappropriés, tels que les espaces communs, trottoirs, parking, zones naturelles, les lieux de passage, etc.

- Contactez le service spécial d'enlèvement d'encombrants de votre commune ou alors **contactez Bruxelles Propreté au numéro gratuit 0800/98191 (du lundi au vendredi : 8h30 - 16h00). Fixer un rendez-vous pour qu'ils viennent récupérer gratuitement 3 mètres cubes d'encombrants/an. Scannez le QR code pour accéder au site :**



- **Allez à la déchetterie « Recy-park».** Scannez le QR code pour accéder au site :



- **Contactez notre Cellule Cadre de Vie et Environnement via email : prop@comensia.be** pour proposer des journée propreté sur votre site ou bien pour notifier toute irrégularité ou tout comportement enfreignant les règles.



À LA RENCONTRE DE...

...NOTRE RÉGIE DES TRAVAUX : LES ÉLECTRICIENS.

Lorsqu'un locataire introduit une demande d'intervention technique, les équipes de la Cellule Entretien et Maintenance, composée notamment du helpdesk et du secrétariat de la régie des travaux, coordonnent un planning afin que les ouvriers puissent intervenir dans les logements et les parties communes des immeubles. En 2023, l'équipe des 35 ouvriers de notre Régie a géré 1.502 demandes d'interventions techniques !

Tous les collaborateurs de Comensia, dans toute la variété de leurs activités professionnelles, sont des rouages indispensables au bon fonctionnement de notre société. C'est pour cela que, dans cette huitième édition, nous souhaitons mettre en lumière le travail quotidien de notre régie d'électriciens. Deux de nos électriciens répondent à nos questions :

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre métier ?

« Je m'appelle **Luc**, je travaille depuis 3 années chez Comensia ».

« **Anselmo**, je travaille depuis 10 années comme électricien chez Comensia ».



Luc et Anselmo sur le chantier des nouveaux bureaux de Comensia.

Notre travail consiste à intervenir dans les logements ou les parties communes des immeubles pour des travaux de mise aux normes, de réparations ou de remplacements d'équipements électriques.

Comment se déroule habituellement une journée de travail ?

Anselmo : On démarre notre journée au bureau de la régie des ouvriers, on reçoit notre planning d'interventions et quelles sont les missions à remplir. Après avoir pris le matériel nécessaire, nous partons sur site.

Luc : Il se peut aussi que nous restons plusieurs jours au même endroit. Par exemple, quand nous devons changer l'ensemble des lumières des parties communes d'un immeuble.

Quels sont les désagréments d'ordre pratique que vous rencontrez le plus souvent ?

Anselmo : Le patrimoine de Comensia est étendu sur Bruxelles. Nous prenons parfois beaucoup du temps pour nos déplacements mais nos locataires sont conscients de ce problème et sont contents de nous voir arriver.

Luc : En revanche, pour les interventions plus importantes pour lesquelles nous ne pouvons pas mobiliser indéfiniment nos équipes, nous confions alors la tâche à un autre service : le service Investissement. Celui-ci prend donc le relais pour mettre aux normes l'ensemble des logements dans le cadre d'investissements financés par la SLRB.

Comment se passe les interactions avec les habitants lors des interventions ?

Anselmo : De manière générale, les coopérateurs-locataires sont contents de nous et de notre travail. En cas de désaccord, notre responsable fera remonter l'information vers d'autres services afin de trouver une solution. Le respect et l'écoute sont des valeurs importantes pour Comensia.

Le travail des ouvriers joue un rôle essentiel dans le confort et la qualité de vie des coopérateurs-locataires. Comment gérez-vous les défis et les contraintes de cet objectif ?

Luc : L'objectif de notre travail est avant tout de garantir aux locataires des logements de qualité et confortables. Toutefois, nos res-

sources sont limitées et notre patrimoine est très grand. Par exemple nous ne sommes que 2 électriciens dans l'équipe (un 3ème est en cours de recrutement), de ce fait les délais d'attente pour une intervention peuvent être longs si celle-ci n'est pas urgente. Il faut donc être patient.

Bien évidemment, en fonction des travaux et du degré d'urgence, nous collaborons aussi avec des entrepreneurs externes pour garantir des interventions rapides et ciblées. Lorsque certains travaux sont à charge des locataires, il est important de les rassurer en expliquant que, dans tous les cas, ils bénéficient d'un tarif social sur la main d'œuvre et que le travail est garanti.

Sur quel chantier travaillez-vous actuellement ?

Anselmo : Depuis quelques mois, nous travaillons sur le chantier des nouveaux bureaux de Comensia. Cela demande beaucoup de travail et d'organisation. Le bâtiment dégage une bonne énergie. C'est un beau projet. Je suis fier d'y avoir participé en proposant mon expérience et mes compétences.

Luc : Le choix de la régie a été une bonne chose car nous avons la connaissance technique des lieux ce qui facilitera grandement nos interventions en matière de dépannage et de maintenance puisque nous avons la connaissance des installations et des plans électriques.

Par cet échange, nous souhaitons remercier Luc et Anselmo pour leur dévouement, leur patience, leur expertise, leur collaboration et leur grand professionnalisme durant toute cette période de travaux des bureaux et pour leur travail chez Comensia auprès de nos coopérateurs-locataires.



À VOS AGENDAS

• MARS 2024



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires – Zone Sud

Quand ? Le lundi 18 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Au Pôle de proximité du Peterbos (PB 17)



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires – Zone Est

Quand ? Le mardi 19 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Maison Destrier



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires

Quand ? Le mercredi 20 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Pôle de proximité Hunderenveld 3-4



Quoi ? Élections des administrateurs-locataires

Quand ? Le jeudi 21 mars 2024 entre 17h00 et 18h45

Où ? Pôle de proximité de Laeken (Maison Romarin) – Rue du Romarin, 16



Quoi ? La date limite pour proposer vos appels à projets

Quand ? Le vendredi 29 mars 2024

Où ? Via le formulaire disponible ici :



• AVRIL 2024



Quoi ? Le courrier de convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire

Quand ? Courant du mois d'avril

Où ? Dans vos boîtes aux lettres

• MAI 2024



Quoi ? L'Assemblée Générale Ordinaire

Quand ? Le mardi 28 mai 2024

Où ? Toutes les informations utiles seront dans le courrier de convocation



ON PARLE DE NOUS DANS LA PRESSE : LA PREMIÈRE ÉCOLE SECONDAIRE À BERCHEM SERA CONSTRUITE SUR UN TERRAIN DE 5.700 M² CÉDÉ PAR COMENSIA.



Le projet de construction du futur établissement scolaire a été présenté lors d'une conférence de presse qui a eu lieu en janvier à l'Antenne de quartier LISA à Hunderenveld. **Cet événement s'est déroulé en présence de personnalités telles que le Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe, la Secrétaire d'État au Logement, la Ministre de l'Éducation, le Ministre des bâtiments scolaires ainsi que Jean-Louis Pirottin, Président de Comensia. Comensia est fière d'avoir pu contribuer de manière positive à ce projet.** Les moyens financiers obtenus à la suite de la vente de ce terrain seront utilisés dans le cadre de notre mission de production de nouveaux logements.

L'IMPORTANCE DU TRAVAIL DU SERVICE CONTENTIEUX POUR UN BON ÉQUILIBRE FINANCIER

Au cœur de la stabilité financière de notre coopérative, le Service Contentieux travaille ardemment pour maintenir les arriérés locatifs bien en deçà des normes imposées par la Région et ce, depuis plusieurs années déjà. **En effet, Comensia peut se féliciter d'être le meilleur élève en matière de récupération d'arriérés locatifs parmi les Sociétés Immobilières de Service Public bruxelloises.**

Votre contribution à cette dynamique ne passe pas inaperçue, et il est crucial de souligner **l'importance toute**

particulière du paiement des loyers à temps par la grande majorité de nos coopérateurs-locataires.

En effet, chaque paiement ponctuel du loyer est bien plus qu'un simple versement. Il constitue le fondement de notre capacité à assurer nos missions et un service de qualité aux locataires, à investir dans les logements et à concrétiser des projets enrichissants. En honorant vos engagements, vous participez activement à l'amélioration concrète de votre environnement, ce pourquoi nous vous remercions à nouveau !

Le Service Juridique et Contentieux



Comensia

coopérative de locataires
huurderscoöperatieve

Rue de Koninck 40/24
1080 Bruxelles



PB-PP | B-731
BELGIE(N)-BELGIQUE

Contacts

• Contacts Comensia

 **Comensia**
info@comensia.be
Rue de Koninck 40/24 à 1080 Bruxelles

 **Le Service Technique**
02/500 18 76 / Helpdesk@comensia.be

 **Le Service Compatibilité – Location – Social - Juridique**
02/511 18 14 / info@comensia.be / social@comensia.be / juri@comensia.be

 **Le Service Proximité - Cadre de vie et Environnement**
participation@comensia.be / prop@comensia.be

 **Le dépliants avec nos coordonnées de contact (horaires, permanences, pôles, téléphone...)**
Scannez le QR code pour accéder au dépliant :



• Les numéros d'urgence

 **112** à composer en cas d'incendie
ou lorsqu'une ambulance est nécessaire.

 **101** à composer si vous avez besoin d'une aide policière urgente.

 **DOC-STOP au 0800 21232123** à composer si vous êtes victime d'un cambriolage ou d'un vol et que vos documents ont été dérobés

 **CARD STOP au 078 170 170** à composer pour bloquer vos cartes bancaires et de crédit en cas de perte ou vol.

 **116 000 Child Focus** à composer en cas de disparition, abus et enlèvement d'enfants.

 **070 245 245 Centre Anti-Poisons** à composer en cas d'intoxication chimique ou médicamenteuse et en cas d'ingestion d'alcool chez un jeune enfant.